



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 février 2016

### **La CNIL donne son aval à La Banque Postale pour l'usage de la reconnaissance vocale dans le paiement à distance**

**La Banque Postale est la première banque française à obtenir l'aval de la CNIL pour lancer dès l'été 2016 auprès de tous ses clients un dispositif d'authentification vocale pour le paiement à distance : Talk to Pay. Cette innovation majeure, qui repose sur la biométrie, renforce la sécurité des paiements, tout en facilitant et en simplifiant les usages des clients.**

Pour répondre aux nouveaux usages des clients et, notamment à l'essor du commerce en ligne, La Banque Postale lance Talk to Pay dès l'été 2016 pour tous ses clients. Cette technologie innovante simplifie les paiements à distance, tout en renforçant la sécurité des transactions ([cliquer pour voir la démonstration](#)).

Pour proposer la première solution d'authentification biométrique du secteur, La Banque Postale s'est appuyée sur un écosystème d'innovation « à la française ». Elle travaille depuis 2012, en étroite collaboration avec la société Talk to Pay, start-up labellisée par le pôle Finance innovation. Filiale de PW Consultants, Talk To Pay a développé sa solution fondée sur la reconnaissance vocale, en partenariat avec l'Institut Mines Telecom.

La Banque Postale avait obtenu un premier accord de la CNIL pour débiter une phase d'expérimentation auprès de 650 collaborateurs et clients membres de son LAB Client. Cette première étape a validé la fiabilité de la technologie biométrique et l'intérêt porté à ce service de paiement par les utilisateurs.

Lors d'un paiement à distance, le client reçoit un appel automatique sur son téléphone mobile, prononce une phrase d'authentification et déclenche le remplissage automatique du formulaire de paiement par carte bancaire en générant un cryptogramme aléatoire. En plus d'apporter un niveau de sécurité élevé en matière de paiements à distance, Talk to Pay présente l'avantage d'offrir un parcours d'achat optimisé et de fonctionner sur la totalité des sites marchands.

L'accord de la CNIL consacre plusieurs années de travaux communs sur l'usage de la biométrie vocale en tant que moyen d'authentification pour effectuer les paiements à distance. Une innovation majeure qui renforce la sécurité des paiements, tout en facilitant et en simplifiant les usages des clients autour d'une idée simple : la voix devient le mot de passe pour sécuriser tous les achats en ligne.

## Fiche technique

### **Un système de paiement par reconnaissance vocale...**

Le système de paiement par reconnaissance vocale, baptisé « Talk to Pay », est le fruit de trois années de Recherche & Développement et de multiples travaux sur la sécurisation des données biométriques. La solution a reçu en juin 2015 l'agrément du GIE Cartes Bancaires.

Talk to Pay permet de renforcer la sécurité des achats réalisés à distance avec une carte bancaire en générant de façon dynamique un cryptogramme aléatoire à chaque opération de paiement afin de diminuer les risques de « phishing ». Ce cryptogramme n'est communiqué qu'après authentification forte du client qui reçoit un appel automatique sur son téléphone mobile et prononce une phrase d'authentification. En plus d'apporter un niveau de sécurité fort en matière de paiements à distance conformément à la Directive des Services De Paiements 2 (DSP2), Talk to Pay présente l'avantage d'offrir un parcours d'achat optimisé et de fonctionner sur la totalité des sites marchands. Ainsi, pour régler ses achats sur internet, le client n'a plus besoin de renseigner les données de sa carte : l'extension de navigateur détecte et remplit automatiquement le formulaire de paiement du site marchand. Le service permet également de diminuer les risques d'utilisation frauduleuse de la carte suite à une perte ou à un vol du support, son cryptogramme visuel étant désactivé et le cryptogramme dynamique devant être généré après authentification du porteur légitime (voir tutoriel page suivante).

La solution Talk to Pay vient compléter le nouveau service de paiement sécurisé de La Banque Postale baptisé LBP Pay .

### **... intégré au sein du portefeuille électronique Mes paiements**

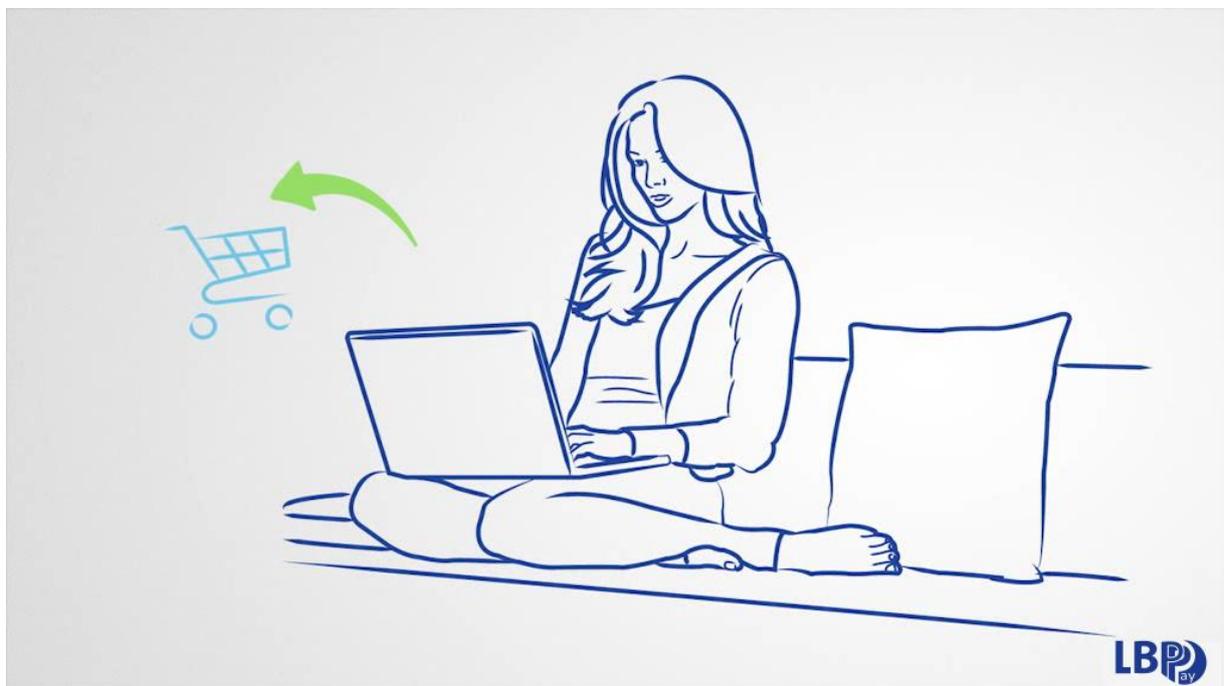
A l'issue du pilote mené depuis 2013, et en cohérence avec sa stratégie de développement de solutions de paiement innovantes, La Banque Postale a pris la décision d'intégrer le nouveau service LBP Pay au Portefeuille Mes Paiements, qui contient déjà les solutions PayLib et 3D Secure.

Le portefeuille Mes Paiements simplifie l'accès aux différents services de paiement qu'il regroupe via l'usage d'un code à 5 chiffres à saisir dans l'application mobile dédiée. Ainsi, que le client règle son achat en ligne avec la solution de paiement Paylib, effectue un paiement sécurisé par le dispositif 3D-Secure ou, désormais, génère un cryptogramme dynamique avec LBP Pay, la cinématique d'authentification est la même pour toutes ses opérations de paiement. Si le client n'utilise pas l'application Mes Paiements, il sécurise ses opérations par la saisie d'un code à usage unique transmis par SMS sur son téléphone mobile.

LBP Pay complétera dès l'été 2016 les services déjà disponibles dans le portefeuille électronique Mes paiements.

Exemple d'utilisation de l'authentification vocale lors d'un paiement en ligne sécurisé avec LBP Pay :

- 1) L'utilisateur réalise un achat en ligne par carte bancaire. Lorsque le formulaire de paiement en ligne s'affiche, l'extension LBP Pay, préalablement installée sur le navigateur internet du client, s'ouvre automatiquement.



- 2) Le client déclenche alors le mécanisme d'authentification vocale depuis cette extension. Un appel est émis sur son téléphone mobile. Le client prononce la phrase d'authentification.

**UTILISATION DU SERVICE LBP PAY**

**AUTHENTIFICATION DE VOTRE VOIX**

Site marchand

https://commerçant.fr/paiement

**Informations sur la transaction**

https://commerçant.fr

Identifiant du commerçant : 27816290  
Numéro de transaction : 001439  
Numéro de commande : 11326237  
Montant : 143,07 EUR

**Paiement sécurisé**

L'adresse de ce site de paiement préfixée par https indique que vous êtes sur un site sécurisé et que vous pouvez régler votre achat en toute tranquillité.

Numéro de carte :  Expire fin : mois  année

Cryptogramme visuel de la carte :  ?

**> Valider**

Appel en cours...

LBP Pay

- 3) Une fois le locuteur identifié comme étant le porteur de la carte, l'extension génère le cryptogramme à usage unique de la carte et remplit automatiquement

le formulaire de paiement : le numéro de la carte, sa date de fin de validité et le CVV à usage unique sont renseignés.

**UTILISATION DU SERVICE LBP PAY**

**VALIDATION DE VOTRE ACHAT**

Site marchand

https://commercant.fr/paiement

**Informations sur la transaction**

https://commercant.fr

Identifiant du marchand : 27816290  
Numéro de transaction : 001439  
Numéro de commande : 11326237  
Montant : 143,07 EUR

**Paiement sécurisé**

L'adresse de ce site de paiement préfixée par https indique que vous êtes sur un site sécurisé et que vous pouvez régler votre achat en toute tranquillité.

Numéro de carte : 1234567812345678 Expire fin : Decembre 2015

Cryptogramme visuel de la carte : 123 CRYPTOGRAMME DYNAMIQUE

> Valider

4) Le client valide son paiement en ligne.

### A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous: particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

#### La Banque Postale, c'est :

- 5, 673 milliards d'euros de PNB
- 10,8 millions de clients actifs
- 423 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7,7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2014